

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'innovation

Arrêté du 28 FEV. 2019
portant nomination au conseil d'administration
du Centre national des œuvres universitaires et scolaires

NOR : ESRS1903549A

La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Vu le code de l'éducation, notamment l'article R.822-4 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'administration du Centre national des œuvres universitaires et scolaires :

a) En qualité de représentants de l'Etat

1° Au titre du ministre chargé de l'enseignement supérieur

Mme Brigitte PLATEAU, directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, vice-présidente du conseil d'administration du Centre national des œuvres universitaires et scolaires, membre titulaire.

M. Christophe CASTELL, sous-directeur de la vie étudiante à la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, suppléant,

M. Guilhem DE ROBILLARD, sous-directeur du budget de la mission recherche et enseignement supérieur à la direction des affaires financières, membre titulaire.

Mme Brigitte TESSIER, rédactrice au bureau du budget de la mission recherche et enseignement supérieur à la direction des affaires financières, suppléante.

Mme Annick WAGNER, cheffe de service, adjointe au directeur général des ressources humaines, chargé des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques, à la direction générale des ressources humaines, membre titulaire.

M. Thierry DELANOE, sous-directeur des études de gestion prévisionnelle, statutaires et de l'action sanitaire et sociale à la direction générale des ressources humaines, suppléant.

M. Denis DESPREAUX, responsable de la délégation aux affaires européennes et internationales, membre titulaire.

Mme Sandrine CROUZET, adjointe au responsable de la délégation aux affaires européennes et internationales, suppléante.

2° Au titre du ministre chargé du budget

M. Nicolas HENGY, chef du bureau de la recherche et de l'enseignement supérieur (3 MIREs) à la direction du budget, membre titulaire.

Mme Justine VITTE, chargée d'analyses budgétaires au sein du bureau de la recherche et de l'enseignement supérieur (3 MIREs) à la direction du budget, suppléante.

3° Au titre du ministre chargé du logement

M. Jérôme DUCHENE, directeur de projet auprès du directeur de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages, membre titulaire.

Mme Claire LEPLAT, adjointe au sous-directeur des politiques de l'habitat à la direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages, suppléante.

4° Au titre du ministre chargé de la culture

M. Didier ALAIME, adjoint à la cheffe du département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie, membre titulaire.

Mme Eva CARLIN, chargée de mission enseignement supérieur au département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie, suppléante.

5° Au titre du ministre des affaires étrangères

Mme Dominique WAAG, sous-directrice de l'enseignement supérieur et de la recherche à la direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international, membre titulaire.

M. Manuel BOUARD, chef du pôle du pilotage des opérateurs et des stratégies sectorielles à la direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international, suppléant.

b) Huit membres titulaires et huit suppléants, élus, représentant les étudiants :

Mme Ludivine GAUTHIER, membre titulaire.

M. Aymeric HERGOTT, membre titulaire.

Mme Océane RANJEVA-RABETAFIKA, membre titulaire.

M. Samuel CHASTAGNER, membre titulaire.

Mme Elodie LAURENCE, membre titulaire.

M. Helno EYRIEY, membre titulaire.

Mme Angéla LOPEZ, membre titulaire.

M. Thibaud MOREAU, membre titulaire.

M. Antoine DUGAST, suppléant.

Mme Mélody JOBLON, suppléante.

M. Benjamin LAURENT, suppléant.

Mme Laurie BAERTSCHI, suppléante.

M. Mathis MORIN, suppléant.

Mme Amna AMIRI, suppléante.

M. Hugo PIERSON, suppléant.

Mme Samantha POTHIN, suppléante.

c) En qualité de représentants des personnels du Centre national et des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires :

Personnels ouvriers :

M. Huseyin OZDEMIR, membre titulaire.

Mme Anne GOHIN, suppléante.

M. Gédéon NDITIFEI, membre titulaire.

M. Raymond RIVIERE, suppléant.

Personnels administratifs :

M. Pascal CAMUS, membre titulaire.

Mme Sarah BEN BOUALI, suppléante.

d) En qualité de représentants des présidents ou directeurs d'établissements d'enseignement supérieur publics ou privés :

M. Gilles ROUSSEL, président de l'université Paris-Est Marne-la-Vallée et président de la conférence des présidents d'université, membre titulaire.

M. Philippe VENDRIX, président de l'université de Tours et président de la commission vie étudiante et vie de campus de la conférence des présidents d'université, membre titulaire.

M. Pierre DENISE, président de l'université de Caen Normandie, suppléant.

M. Pascal REGHEM, président de l'université du Havre Normandie, suppléant.

M. Dominique VERMERSCH, recteur des Facultés libres de l'Ouest, président de l'UDESCA, membre titulaire.

M. Jean-Louis VICHOT, délégué général de l'UDESCA, suppléant.

e) En considération des activités qu'ils exercent dans le domaine de l'éducation et de la culture comme de l'intérêt qu'ils portent aux activités et à la vie des étudiants :

M. Bastien COUSAERT

Mme Pauline RAUFASTE

g) En qualité de représentants de l'Association des maires de France et de l'Association des régions de France :

M. François-Xavier BELLAMY, adjoint au maire de Versailles, membre titulaire.

M. Jérémy PINTO, vice-président de la Communauté urbaine Creusot-Monceau, délégué à l'enseignement supérieur, à la recherche et à la formation, suppléant.

M. Cédric CHEVALIER, conseiller régional de Grand Est, membre titulaire.

Article 2

La directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle et la présidente du Centre national des œuvres universitaires et scolaires sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 28 FEV. 2019



Pour la ministre et par délégation :
La directrice générale de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle

B. PLATEAU